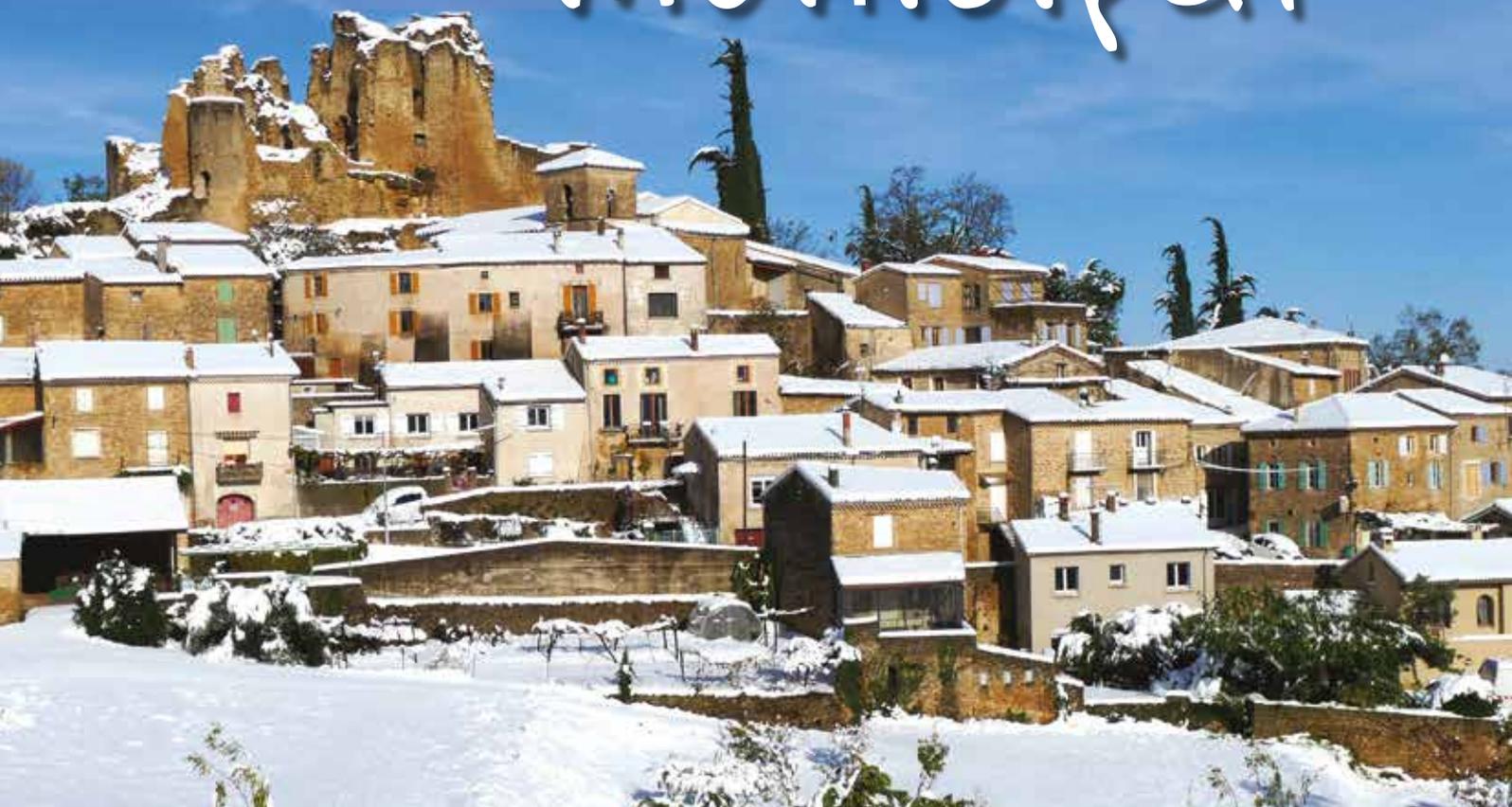


CHABRILLAN

n° 23 - Décembre 2019

bulletin municipal





Le mot du Maire

Quelle fin d'année !!

Le 15 octobre, un incendie a totalement détruit le bâtiment des vestiaires de notre club de foot.

La reconstruction sera longue, mais nous nous attachons à tout mettre en œuvre pour la remise en service imminente de l'éclairage du stade, ainsi qu'au relogement des joueurs dans des équipements provisoires.

Le 14 novembre, une fois de plus le ciel nous est tombé sur la tête – pour rappel la grêle du 21 juillet 2016 - avec près de 30cms de neige lourde très dévastatrice pour nos arbres et réseaux aériens. Les plus « chanceux » ont retrouvé l'électricité à peine 48h après. Les tous

derniers 9 jours après.

Je remercie les Chabrillanais qui se sont mis à disposition. Qui avec son tracteur, qui avec sa tronçonneuse, qui avec simplement ses bras... Je remercie les équipes ENEDIS sur le terrain.

Mais cet événement doit amener certaines prises de conscience :

- Celle d'ENEDIS qui doit impérativement mettre en place une vraie gestion de crise qui permette, entre autres, une qualité de suivi des incidents individuels qui fut parfois assez erratique, surtout au final.
- La nôtre également. En effet, malgré nos recommandations dans de précédents bulletins, l'évidence est que conscience n'avait pas été prise de la nécessité et de l'obligation faite aux propriétaires de végétation en bordure des routes, d'entretenir les arbres et haies. La règle est : au minimum l'aplomb du domaine public et 1m libre autour des réseaux aériens. Je demande instamment et fermement que, dans l'intérêt général, cette règle soit respectée à l'avenir.

Se reporter aux articles L.2212-2-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ainsi que 1382 et suivants du Code Civil.

Nous connaissons de plus en plus de situations climatiques diverses et récurrentes, ce dernier épisode neigeux s'y ajoute. Il est maintenant évident et incontestable que les politiques publiques et nos comportements individuels devront en tenir compte.

A part l'urgence, 2019 c'est, entre autres :

- La fin des travaux d'assainissement.
- La fin de l'extension du réseau potable vers la plaine.
- La poursuite du programme de restauration de la Chapelle St Pierre (dépouillement des appels d'offres en cours).
- Suite aux séances de concertation sur les bâtiments publics, nous enclenchons le processus conduisant à la construction d'une nouvelle école. Ce projet permettra d'avoir école et cantine plus fonctionnelles et création de nouvelles activités de dynamisation du village dans les anciens locaux.
- Nous maintenons la nécessité, pour l'avenir de notre école, d'arriver à activer la zone constructible prévue par le PLU.

Un dernier point que je voudrais évoquer et qui me tient à cœur. Les actions de vandalisme de certaines et ou certains. Pour l'essentiel :

- Détérioration des plantes des espaces botaniques (arrachage, pulvérisation de désherbant vol des plaques d'identification des plantes). C'est de l'argent public.
- Vol de panneaux de signalisation routière et de noms de routes. C'est de l'argent public.
- Récemment le saccage de notre WC public. C'est de l'argent public.

Honte à ces voyous !!!

Le comportement citoyen que nous devons avoir, c'est de les dénoncer. Il n'y a pas délation mais préservation de notre bien public.

Je remercie mes concitoyens de Chabrillan, malgré le contexte anxieux et agressif actuel, je n'ai jamais été victime d'insultes, d'agressions physiques ou de comportement humiliant.

Dans quelques mois vous allez choisir une nouvelle équipe municipale, prenez le recul nécessaire pour prendre votre décision dans la sérénité et répondre à l'intérêt général de notre commune. Des discussions passionnées peuvent survenir mais sans ressentiment ou revanche personnelle.

De par mes fonctions de Maire et mes responsabilités, j'ai pris des décisions, certains en ont été satisfaits, d'autres déçus ou irrités.

Un mandat de Maire n'est pas une mission facile. J'ai connu de très bons moments avec vous mais aussi des situations difficiles où atteindre une entente cordiale n'était pas chose facile.

Malgré la violence de la nature et ses conséquences désastreuses pour certains, je vous souhaite les fêtes de fin d'année les plus joyeuses possibles avec la famille et les amis.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 17 janvier, moment de convivialité où je vous présenterai les vœux de la municipalité.

Guy AUDRAS.

**Nous vous invitons cordialement à participer aux vœux du Maire,
le vendredi 17 janvier 2020 à 18 h 30, à la salle polyvalente.**



Les mouvements de personnel.

Alexandrine MARTIN a remplacé Jeanne DUBOIS,
à l'entretien des locaux municipaux.
Elle assure également la surveillance des élèves pendant
l'interclasse de midi (cantine + cour).

Etat civil. Année 2019.

AVIS DE NAISSANCES :

DA SILVA FLAMENT Solenn le 11/10/19 à Chabrillan
KRILL QUESADA Alicia le 01/03/19 à Valence
BARDOU Enzo le 13/03/19 à Valence
CHASTAING Auguste le 21/10/19 à Valence

MARIAGES :

BOMPARD Florian et MOUNIER Aurélie le 27/04/19
GUIGNAT Dominique et CHARPY Audrey le 09/06/19
DUGUE Mathieu et ROLLAND Fabienne le 29/06/19

DECES

GILLES Albert à CHABRILLAN, inhumé à Chabrillan
le 20/09/19

INHUMATIONS :

BRUN Gérard, le 14/03/19
BRUNET Joseph, le 25/04/19
MATRAY Huguette née FERREYRE, le 05/06/19
SAVOYARD Marguerite née FREYSSIN, le 03/08/19
ALMORIC Renée née CLARY, le 21/08/19
COURSANGE Thérèse née BRUNET, le 25/09
BASTET Denise née VACHON, le 14/10/19

Dates à noter

Vendredi 17 janvier : Vœux du Maire

Dimanche 1^{er} mars : Course cycliste « Royal Bernard Drome Classic »

Dimanches 15 et 22 février : élections municipales.

Lundi 13 avril : Chabric-à-brac de l'amicale laïque.

Dimanche 17 mai : Journée des peintres dans la rue.

Samedi 13 juin : Repas de la Saint-Jean ;

Du 1^{er} au 3 aout : vogue annuelle

19 et 20 septembre : Journées du Patrimoine.

14 et 15 novembre : Salon du livre jeunesse

Samedi 28 novembre : loto de la cantine scolaire.

Retrouvez toutes les animations et les dates importantes, sur la feuille jointe en annexe, sur le site de la mairie : chabrillan.fr ou sur le site du Cafébibliothèque.

Numéros d'urgence.

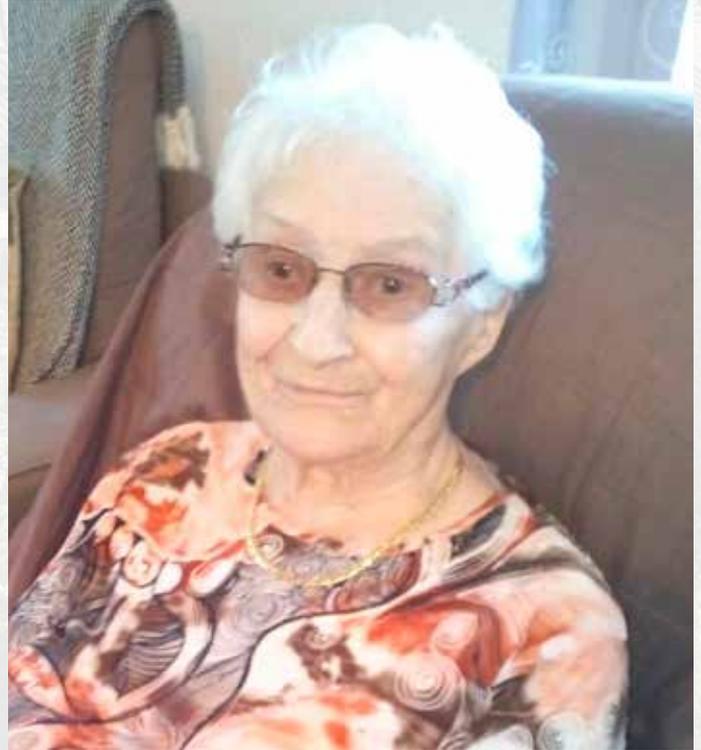
Appel d'urgence européen	112
Service d'aide médical d'urgence (SAMU)	15
Police secours – Gendarmerie	17
Sapeurs-pompiers	18
SAMU social	115

Nos doyens.

Monsieur Albert GILLES nous a quittés le 19 septembre dernier, à l'âge de 99 ans ; il était le doyen de la commune. Après plusieurs mois en EHPAD à Crest, il s'est éteint dans sa maison de Chabrilan, entouré de l'affection des siens.



Mme Jeannine LECHENAULT, qui vient de fêter ses 95 printemps, hérite du titre de doyenne. Toujours bon pied, bon œil, elle réside en maison de retraite à Aouste sur Sye. Souhaitons-lui bonne santé pour devenir notre première centenaire.



ELECTIONS MUNICIPALES : 15 et 22 mars 2020

A Chabrilan, le conseil municipal comprend 15 élus.

Bureau de vote : Mairie. Ouvert de 8 h 00 à 18 h 00.

Dans les communes de moins de 1000 habitants.

Le scrutin est majoritaire plurinominal, à deux tours. La déclaration de candidature est obligatoire depuis les élections de 2014. Les candidats se présentent sur des listes, **mais les électeurs peuvent barrer certains noms ou en rajouter d'autres**. Le nombre de voix est ensuite calculé par candidat et non pas par liste. Au premier tour, sont élus au conseil municipal les candidats qui ont obtenu à la fois les voix d'au moins 25% des inscrits et la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour, sont élus, dans la limite des sièges restant à pourvoir, les candidats qui obtiennent le plus de voix.

Règles de validité des bulletins de vote.

Sont valides :

- Les bulletins comportant moins de personnes que de personnes à élire.
- Les bulletins comprenant plus de noms que de personnes à élire et où il est possible d'établir un classement des noms permettant de départager les suffrages valables (premiers noms dans la limite du nombre de sièges à pourvoir) et les suffrages nuls (noms surnuméraires).
- Les bulletins comportant à la fois le nom de personne (s) qui ont été déclarée (s) candidate (s) et des personne (s) non déclarée (s). Toutefois, dans ce cas, seuls les suffrages exprimés en faveur des personnes qui ont été déclarées candidates sont comptés.
- Les bulletins manuscrits.



La rentrée scolaire.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée malgré une légère baisse d'effectif, réparti de la façon suivante :

- Classe du bas avec Mme Christine Massaro : 3 grandes sections, 10 CP et 6 CE1, soit 19 élèves.
- Classe du haut avec M. Jean-Luc Berthouze : 8 CE2, 6 CM1 et 6 CM2, soit 20 élèves

Total : 39 élèves, pour 43 en 2018.

Deux étudiantes en master I, préparant leur concours de professeur des écoles, sont accueillies dans la classe du bas, du 7 au 15 novembre ; puis tous les lundis et mardis du 20 janvier au 7 mai 2020, sauf durant le mois d'avril.

Pour l'aide aux devoirs, trois personnes sont présentes cette année pour s'occuper de 12 élèves : Mesdames Aline Dellavoreille, Christiane Jannoyer et Monique Brunet ; merci pour leurs aides.

Le projet d'école porte prioritairement sur les difficultés rédactionnelles et la gestion de l'hétérogénéité :

- Education artistique et littéraire, lectures offertes par M. Jean-Pierre Tourraton, dans les deux écoles (contes traditionnels et mythologie).
- Education physique et sportive : rencontres sportives avec l'école de Grâne ; janvier à mars : projet Mome Danse ; cyclisme en CE2, CM1 et CM2.
- Education à l'environnement, sciences : jardinage, élevage de lombric à l'aide de bacs à compost ; sortie aux Ramières, visite d'une ferme voisine.
- Activités pédagogiques : informatique pour la classe du haut, ateliers autonomes pour la classe du bas.

Françoise Gorce.

Neige du 14 novembre : l'envers du décor.



Quoi de plus excitant pour les écoliers que de voir tomber la neige à gros flocons et de pouvoir se lancer quelques boules ? A 16 h, la sortie des écoles s'est effectuée sur un tapis blanc de plusieurs centimètres, qui allait augmenter rapidement, au fil des heures.

Dans la soirée des branches et des arbres entiers se retrouvent à terre, surchargés par le poids d'une neige bien trop lourde. Les lignes électriques et téléphoniques subissent le même sort ; les craquements se poursuivent toute la nuit. L'électricité est coupée, tous les foyers tombent alors dans l'obscurité, les appareils ménagers s'éteignent : réfrigérateurs, congélateurs et autres...En campagne, ce sont les élevages qui inquiètent les agriculteurs.

Le réveil est douloureux ! Alors que le soleil illumine de ses rayons un paysage immaculé, les premiers constats vont vite assombrir ce décor de carte postale. Le spectacle est désolant pour les habitants : les arbres ont beaucoup souffert, les fils pendent lamentablement ou sont à terre, la montée de la Croze et la route de Germans sont impraticables.

Pour déneiger, le chasse-neige a dû pousser sur les côtés, les branches cassées et les arbres qui

obstruaient les chemins. A plusieurs reprises il lui faudra utiliser la tronçonneuse, pour débiter ces bois et poursuivre son avancée vers les différents quartiers. Un travail ardu et éprouvant qui doit être salué ! Il faudra plusieurs jours avant que les voiries sont correctement dégagées.

Par bonheur (si l'on peut dire) le château d'eau était suffisamment rempli et a permis d'alimenter tout le monde ; seules quelques maisons ont été temporairement privées d'eau.

Concernant l'obligation d'élagage préventif des arbres et des haies, il est bien dommage que les demandes de la mairie n'aient pas été suffisamment respectées par les propriétaires...(voir nos bulletins précédents). Pour la mairie, cet épisode neigeux très exceptionnel, vient saper encore un peu plus les finances déjà bien étriquées du budget.

Si cet évènement a certes causé beaucoup de dégâts, il a permis de voir (ou revoir) de beaux gestes de solidarité et d'entraide. Il nous rappelle aussi que DAME NATURE aura toujours raison !

Pierre Gilouin.





Le vestiaire du stade est parti en fumée.

Ce mardi 15 octobre 2019 restera une date bien sombre dans les mémoires des Chabrilanais. De très bonne heure l'orage arrive avec son cortège d'éclairs et de tonnerre, lorsque soudain, avec une violence inouïe la foudre s'abat sur le bâtiment du foot. Il est environ 6h20. Le bruit réveille les riverains et se propage bien au-delà du village. Que s'est-il passé ? C'est finalement vers 7 h 00 que les premières personnes aperçoivent de la fumée et donnent l'alerte. Les pompiers arrivent rapidement et font le maximum pour circonscrire l'incendie, mais les flammes ont déjà gagné toute la charpente et la toiture s'effondre, entraînant les plafonds et les génoises. En milieu de matinée le bâtiment n'est plus que ruine, le spectacle est désolant, le vestiaire a vécu !

Pour les dirigeants du club, arrivés aussitôt sur les lieux le constat est affligeant, tout a brûlé : maillots, ballons, traceuse, matériel d'entraînement, frigos, compteur électrique, chauffe-eau, etc... Sur les 200 m² du bâtiment, le sol est jonché de morceaux de bois calcinés, de tuiles brisées et de matériel divers ; rien n'est récupérable ! Les pompiers vont s'affairer jusqu'en début d'après-midi pour sécuriser les lieux, des barrières seront installées par la mairie pour en interdire l'accès.

La foudre a frappé le vestiaire, elle a aussi frappé les esprits de ceux (et ils sont nombreux) qui ont participé bénévolement à sa construction. De ces innombrables journées de travail collectif, il ne reste que beaucoup d'amertume.

Mais le football est une grande famille et aussitôt le sinistre connu, l'appel aux dons, le bouche à oreille et les réseaux sociaux ont fait merveille. Les dons en matériel et en numéraires ont afflué vers l'A.C.E ;

de quoi redonner espoir à tous les dirigeants de ce nouveau club, qui ont dû dans l'urgence, réorganiser tous les entraînements et tous les matchs sur les deux autres communes : Alex et Eurre ; un vrai casse-tête pour gérer 250 licenciés !

L'expert d'assurance est intervenu dans les 48 heures, mais à l'heure du bouclage de cet article, nous ne disposons d'aucune réponse. De son côté la mairie a choisi un maître d'œuvre pour assister à cette expertise et suivre ce dossier.

Il y a (avait) à remettre en état l'éclairage du stade, ce qui est (sera) fait, pour permettre les entraînements. Pour reloger temporairement les joueurs, l'arbitre et tout le matériel, des devis pour des bungalows tout équipés (vestiaires avec douche et WC) sont en cours de même que les diverses aides financières possibles. Espérons que tout se passe pour le mieux, et que les joueurs de l'ACE puissent rapidement jouer leurs matchs officiels sur notre pelouse.

Pierre Gilouin.





L' Eau Potable enfin à la Plaine !!!

Les travaux ont fini comme prévu à la fin du mois de Juillet, mais compte tenu de la production insuffisante d'eau potable, les compteurs n'ont pu être posés qu'en décembre, suite à la fin de période d'étiage (à sec) de la nappe de surface. Comme annoncé dans le bulletin précédent, un emprunt de 170 000€ a été nécessaire, correspondant à la dépense communale de ces travaux. Ce qui permet de garder un peu d'autofinancement dans les différentes dépenses de fonctionnement, de maintenance et autres.

RESSOURCE EN EAU, MERCI LA COMMUNE D'AUTICHAMP !

Comme chacun d'entre nous le sait, nous avons passé un été terrible, avec de constantes sueurs froides en suivant la production de nos ressources, les yeux rivés sur les niveaux de nos réservoirs.

Le pire est arrivé, nous n'étions plus en mesure de produire la demande des abonnés en eau potable. Beaucoup de familles n'avaient plus d'eau !!! Une réunion de crise a eu lieu. Nous avons installé d'urgence et nous remercions l'entreprise Chapon pour sa réactivité, un by-pass du surpresseur des Roches avec un stabilisateur pour alimenter un maximum d'abonnés par la commune d'Autichamp.

Nous remercions également Daniel Mège, notre agent communal titulaire, pour son interactivité, sa conscience professionnelle et ses multiples actions. Il était en étroite collaboration avec la commune d'Autichamp pour prendre un maximum d'eau sans mettre à mal la production de cette dernière.

L'été avec sa canicule est passé, l'équilibre production/distribution est à nouveau là.

L'ARS (agence régionale de santé) la DDT et le Département nous ont soutenus et nous les remercions également. En novembre le rapport de mise à jour du schéma directeur d'eau potable a

été présenté et rendu. En conclusion : la commune de Chabrillan a un déficit de production d'eau potable. Cette étude était imposée par les différents organismes financeurs. Un hydrogéologue de bureau d'étude a mené des investigations sur place. En outre la commune a fait appel à un sourcier renommé. Nous allons pouvoir réaliser des sondages et pompages d'essais, après autorisation. Nous espérons trouver rapidement une ressource et l'exploiter avec autorisation exceptionnelle, afin de ne pas revivre le même été et que tout le monde puisse avoir de l'eau.

En parallèle nous avons obtenu le financement de la mise en place de compteurs de sectorisation. Nous aurons ainsi un suivi des consommations sur quelques antennes, permettant d'être encore plus réactif en cas de fuite sur notre réseau ou chez un abonné. Ils sont déjà posés, le rapatriement des données sera réalisé courant janvier 2020.

Décembre, ou janvier 2020, les colonnes d'eau du forage F2 qui est notre principal producteur seront changées. Des trous se sont formés aux parties qui passent souvent d'un état immergé à l'air libre.

Je pense que chacun d'entre nous est conscient que l'eau est un bien précieux ; vous avez été nombreux à l'économiser, je vous en remercie. Tâchez à rester vigilant et encourager votre prochain à en faire de même.



et rendu. En conclusion : la commune de Chabrilan a un déficit de production d'eau potable. Cette étude était imposée par les différents organismes financeurs. Un hydrogéologue de bureau d'étude a mené des investigations sur place. En outre la commune a fait appel à un sourcier renommé. Nous allons pouvoir réaliser des sondages et pompages d'essais, après autorisation. Nous espérons trouver rapidement une ressource et l'exploiter avec autorisation exceptionnelle, afin de ne pas revivre le même été et que tout le monde puisse avoir de l'eau.

TRÈS BON RENDEMENT ÉPURATOIRE POUR NOTRE STATION D'ÉPURATION.

Chaque année les contrôles réalisés par le département sur 24h des rejets de notre station sont parfaits. Ils respectent les normes en vigueur et les arrêtés. Toutefois nous avons remarqué et essayé de comprendre la cause du jaunissement des roseaux de l'étage inférieur, sans succès. Les différents intervenants et spécialistes ne nous ont pas donné de réponse, ni d'action à mener. Ce phénomène est à suivre...

PENSEZ À PROTÉGER VOS COMPTEURS D'EAU

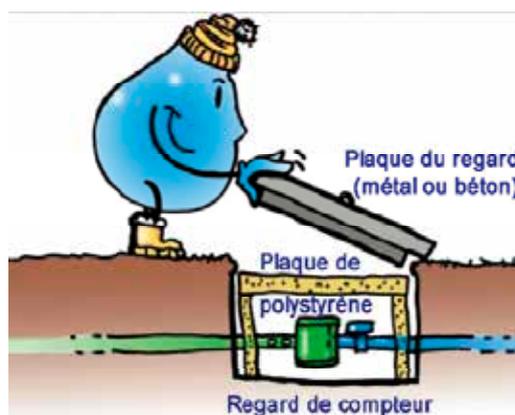
Nous vous rappelons de protéger votre compteur et vos canalisations du gel.

Il ne faut surtout pas envelopper le compteur de matériaux absorbant l'humidité, tels que la laine de verre, le tissu, la paille ou le papier...

GESTION DE NOS ASSAINISSEMENTS AUTONOMES.

Le SIGMA, composé désormais de 28 communes adhérentes a recruté une technicienne en septembre 2019 pour conforter l'équipe en place et pourvoir au remplacement du technicien. Dix contrôles ont été réalisés sur notre commune cette année. Les prix des différentes prestations de service sont restés inchangés cette année. En plus des prestations réglementaires, le SIGMA propose la réalisation d'étude à la parcelle, des prestations d'entretien et de vidange des installations, pensez-y !

Nadège NAUD-LAGO.





La centrale photovoltaïque des Gilles.

Ce projet, initié dès 2010 par la Société AIRESOL ENERGIE 7 va enfin se concrétiser, dans les tous prochains mois. La société PHOTOSOL a repris ce projet pour en assurer la réalisation, l'exploitation et la maintenance. Deux autres sites, de cette même société, sont déjà en fonctionnement sur le département de la Drôme : Upie (3,7 MWc) et Granges les Beaumont (5 MWc).

Les travaux de préparation du terrain sont prévus de novembre 2019 à février 2020, si autorisation de la SNCF (propriétaire du terrain) :

- Débroussaillage, déboisement et ensemencement ; mise en place de la clôture et voirie.

Il n'y aura pas de gros terrassements ni d'apports de matériaux en quantité, le site étant utilisé dans son profil actuel ; ce qui limitera la circulation des camions.

L'ensemble des travaux de construction est prévu sur l'année 2020. Une première phase, importante, sera le raccordement de la centrale au réseau ENEDIS. Pour ce faire, un câble sera enfoui sur 1,4 km en bordure de voirie, alors qu'une ligne aérienne sera déposée (environ 1 km). Parallèlement, commencera la construction de la centrale, avec la mise en place des tables et des panneaux photovoltaïques. Suivront ensuite la pose des onduleurs, une citerne incendie et tous les câblages. Une fois les travaux respectifs terminés, ENEDIS et PHOTOSOL procéderont à la mise en service de la centrale.

La Société PHOTOSOL recherche des éleveurs locaux, disposant d'un troupeau de brebis, pour la tonte de l'herbe sur l'ensemble de la parcelle (environ 8 ha).

Pierre Gilouin.



Communication sur la campagne de distribution des pastilles d'iode.

Cet article est une information sur les procédures à suivre en cas d'alerte nucléaire. Depuis 1997 le périmètre de sécurité autour des centrales était de 10 km. Depuis 2019 il est passé à 20 km ; Chabrilan est donc concerné par rapport à Cruas.

Tout d'abord il faut en comprendre la raison : E.D.F. a tiré les leçons des différents incidents nucléaires dans le monde, notamment la catastrophe de Fukushima au Japon, le 11 mars 2011 (suite au tsunami). L'Etat a décidé d'augmenter ses process de sécurité, dont l'élargissement du périmètre à 20 km ; Il n'y a donc pas à s'inquiéter plus qu'avant, mais de prendre connaissance de la marche à suivre en cas d'alerte et d'observer les 6 bons réflexes, pour bien réagir (voir document ci-dessous). Selon les mots d'un responsable « ce n'est pas parce que l'on met un extincteur dans sa maison que le risque d'incendie augmente ! »

Chaque foyer de Chabrilan doit se procurer les pastilles auprès des pharmacies locales, partenaires de l'opération : Grâce et Alex (mais pas Crest, qui n'est pas dans le périmètre). Quelques habitants ont reçu un bon de retrait et des informations, mais beaucoup d'entre nous ne recevront rien, suite à un couac purement administratif... Il appartient donc à chaque famille de se rendre à la pharmacie, muni d'un justificatif de domicile (facture EDF par exemple) en précisant le nombre de personnes concernées (parents + enfants). Les entreprises doivent elles aussi, disposer de suffisamment de pastilles pour l'ensemble de leur personnel. La mairie a déjà reçu les boites suffisantes pour couvrir les besoins des lieux publics, notamment les écoles.

Mais pas de précipitation S.V.P. Tout le monde pourra être servi, sans problème ; inutile de se ruer à la pharmacie, dès la lecture de cet article...Mais n'oubliez pas de le faire !

Pierre Gilouin.

Renseignements :

www.distribution-iode.com ou :

0 800 96 00 20 ((service et appel gratuits)

alerte nucléaire je sais quoi faire !

Vous entendez le signal d'alerte de la sirène, vous recevez une alerte sur votre téléphone

6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

- 1** Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment
- 2** Je me tiens informé(e)
- 3** Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école
- 4** Je limite mes communications téléphoniques
- 5** Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction
- 6** Je me prépare à une éventuelle évacuation

www.distribution-iode.com
0 800 96 00 20 Service 6 appel gratuits

asn | République Française | EDF



Regards dans le ré



Retour des cloches 22 Octobre 2014



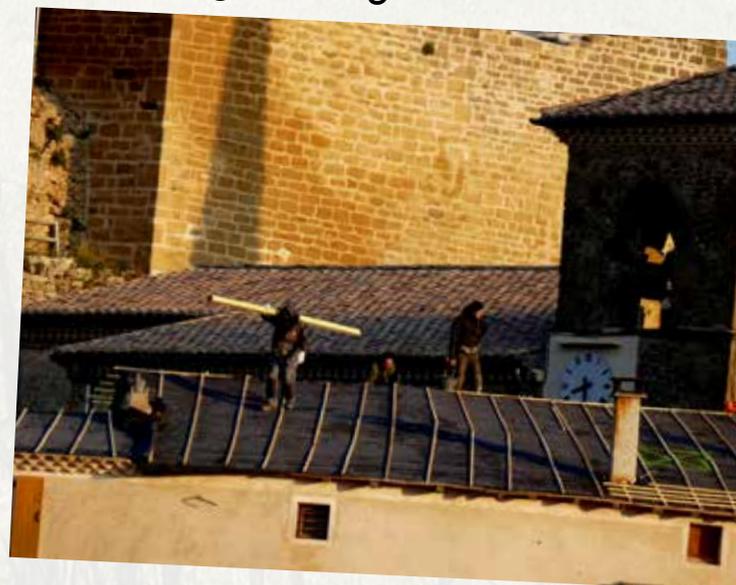
Assainissement,



Décembre 2015 :
Diagnostic des désordres
de la structure,
travaux à prévoir,
accord cadre signé.



La grêle. 21 juillet 2016 (21h30)



trouviseur du bulletin.



été 2016 : La main de l'homme.



Décembre 2018 : La part du colibri.



Année 2017 : Numérotation des habitations et des voiries.



L'association senteurs et pivoines à besoin de vous.

- INFOS DIVERSES -

Containers à ordures.

Trois nouveaux containers à ordures ménagères ont été installés, en remplacement des bacs verts. Ils sont situés au calvaire du village, au cimetière et sur la route des Gilles. Ils ne concernent que les ordures ménagères, et ne peuvent recevoir que des sacs de 80 litres maximum. Tous les autres déchets doivent être déposés sur l'une des 2 zones de tri : au stade ou au quartier des Roches, route de la Vaumane.



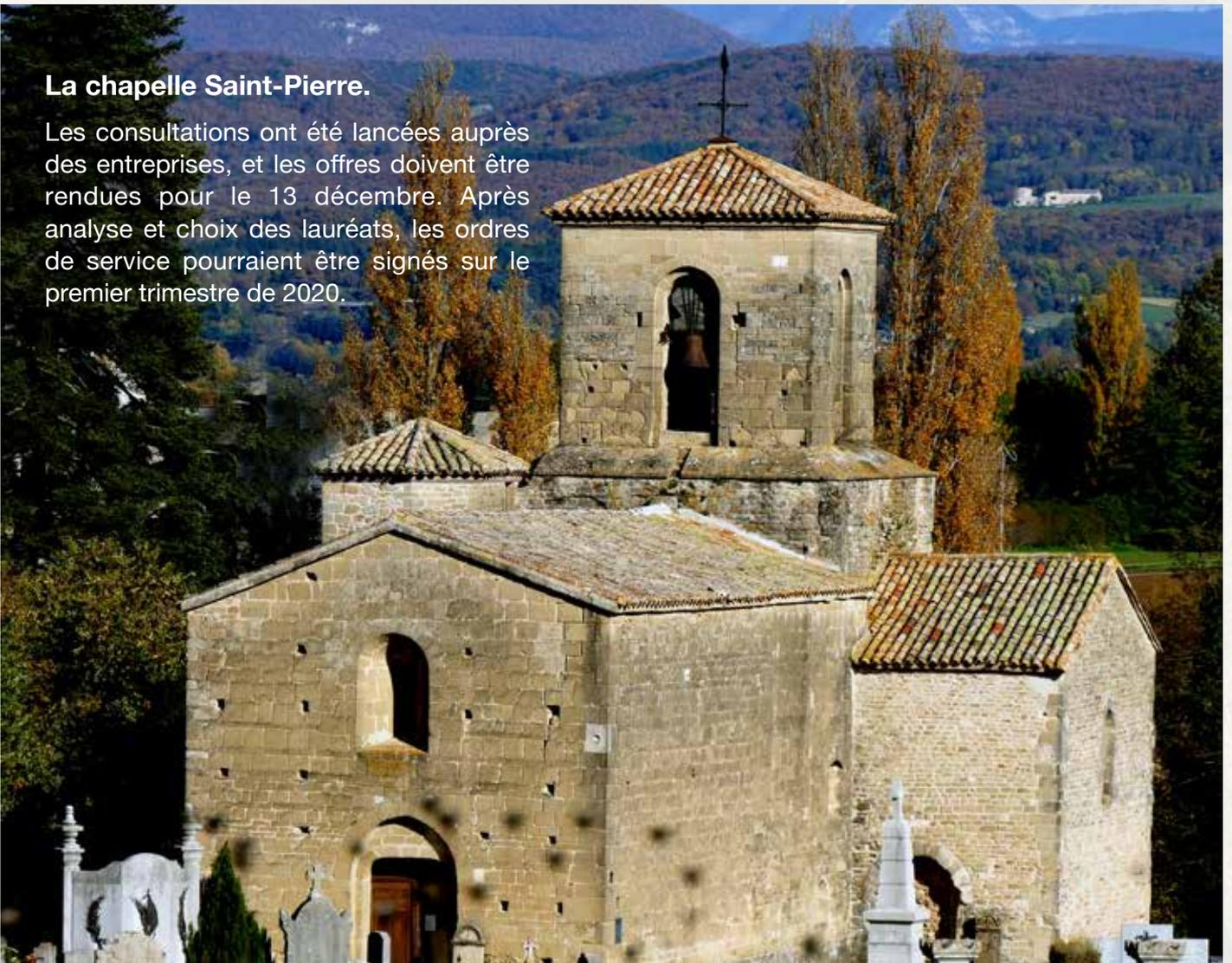
Numérotation.

Il reste encore quelques dizaines de numéros pour les habitations de la commune. Les retardataires doivent impérativement venir les récupérer en mairie, aux heures d'ouverture.



La chapelle Saint-Pierre.

Les consultations ont été lancées auprès des entreprises, et les offres doivent être rendues pour le 13 décembre. Après analyse et choix des lauréats, les ordres de service pourraient être signés sur le premier trimestre de 2020.



Les Amis de Chabbrillan

Les Amis de Chabbrillan ont 18 ans. Quel bel âge !

Avec les objectifs premiers qui sont la préservation et la valorisation du patrimoine chabbrillanais, l'association a, pendant ces 18 années, entrepris de nombreuses actions à travers des animations, des expositions, des conférences autour du patrimoine construit ou du patrimoine vivant (comme l'école, avec les rencontres des anciens élèves, année par année).

C'est autour de deux animations-phares que l'association travaille :

- les journées du patrimoine, avec des expositions sur les thèmes proposés au niveau national et avec des visites guidées voire animées du village,
- la journée « des peintres dans la rue » qui fêtera ses 20 ans en 2020 et qui voit tous les 3ème dimanches du mois de mai fleurir les ruelles, les places et les murets du village par les oeuvres vivantes et colorées d'artistes peintres et de sculpteurs de plus en plus nombreux.

Cette animation se prolonge depuis quelques années par des expositions de peinture et de sculpture au café-

bibliothèque, tout au long de l'année.

C'est aussi par l'investissement important de l'association qu'un soutien conséquent a permis de mettre en œuvre, à travers des dons de particuliers, la participation à la rénovation de l'église St Julien et bientôt de l'église St Pierre.

L'association compte 30 bénévoles qui, eux, ne comptent pas leur temps pour proposer aussi leur concours à des événements festifs ou patrimoniaux.

N'oublions pas les voyages qui, une fois par an, permettent à des amoureux du patrimoine de s'ouvrir à d'autres lieux riches d'histoire et de culture.

De nombreuses parutions éditées par l'association sur des thèmes propres à l'histoire de Chabbrillan donnent aussi la parole à nos aïeux, à travers leur histoire quotidienne dans la grande Histoire de notre pays. (Voir dernière publication)

Longue vie aux Amis de Chabbrillan !



« Histoire de Porte »

Ce livre donne la parole aux Portes Chabbrillanaises ; celles-ci fort bavardes racontent leur histoire avec une pointe d'humour et de nostalgie.

Il est en vente au Cafébibliothèque du village au prix de 10 €.

Une idée cadeau en cette période de fêtes pour faire plaisir ou se faire plaisir.





La vogue.

Cette année encore la réussite de la vogue de Chabrilan a illustré l'esprit festif du village. En effet du 3 au 5 août beaucoup de monde était présent pour que la vogue 2019 soit aussi belle que les précédentes. Le temps était idéal pour les boulistes, les coureurs, les danseurs et les cascadeurs des caisses à savons. Des centaines de gourmands, attirés par le fumet de la défarde sont venus faire la fête et c'est avec grande joie que nous les accueillons

chaque année.

L'association des jeunes de Chabrilan tient aussi à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui cette année encore, sont venus nombreux prêter main forte à la préparation, au déroulement et à l'incontournable rangement de la vogue. Sans eux, rien ne serait possible. Merci à vous tous pour votre implication et votre bonne humeur et à l'année prochaine !!!



Marionnettes au parc.

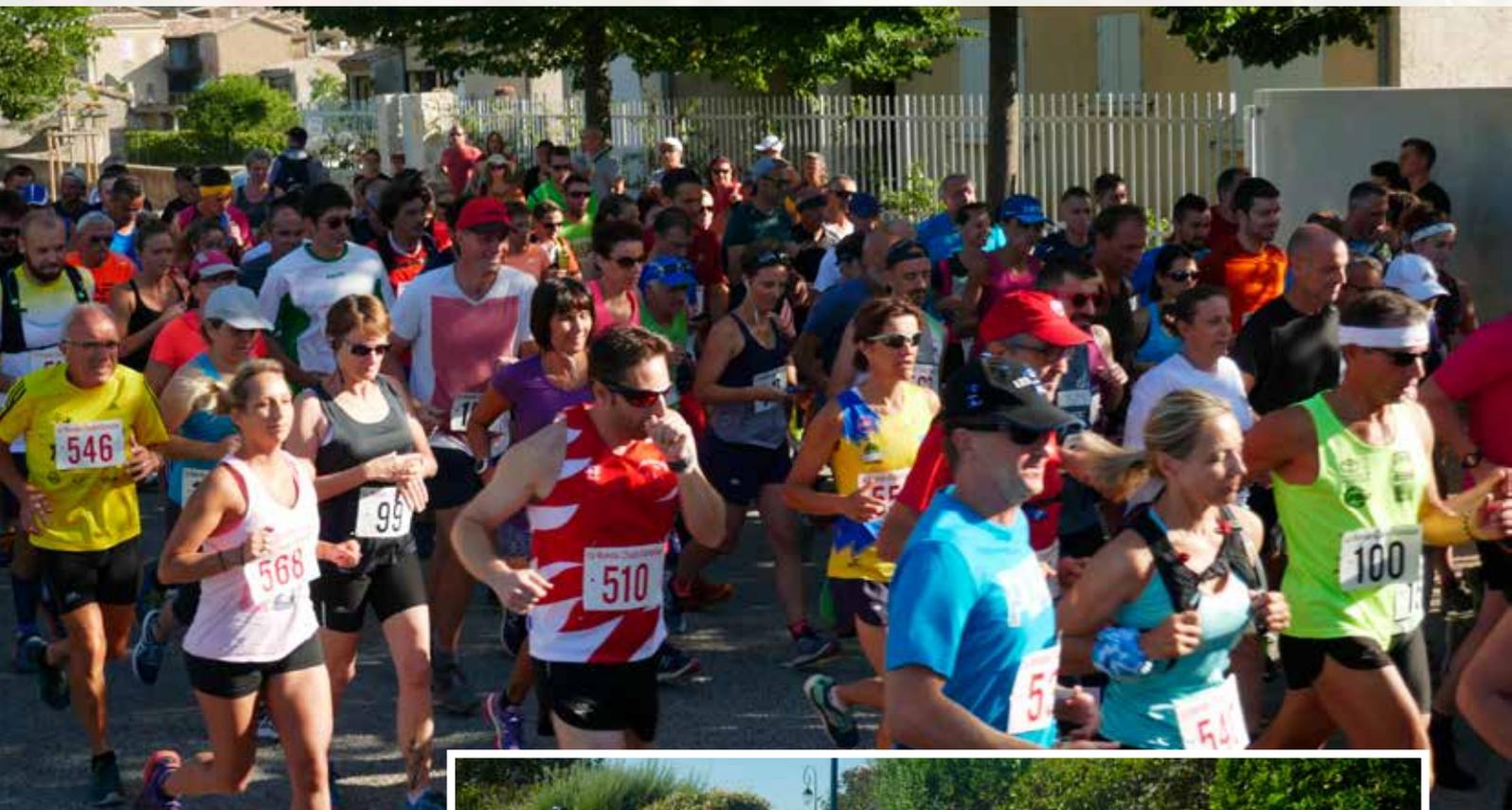
L'association Houp n'co, compagnie de spectacles pour le jeune public, a présenté « Marionnettes au parc » sur trois dimanches du mois d'août. Cette manifestation originale était une première, un coup d'essai prometteur. Enfants et adultes, souvent des familles, ont rencontré l'univers de la marionnette dans les ateliers de fabrication de marionnettes et les trois spectacles présentés. Les participants ont trouvé là un moment de créativité et d'entraide dans une ambiance bienveillante. « Avec pas grand-chose on crée tout un univers » dit l'une des participantes. Les matériaux sont faciles d'accès pour tous : papier journal, kraft, ficelle, divers matériaux récupérés... Chacun est reparti avec sa marionnette. Les participants sont tous revenus pour le spectacle de l'après-midi. Les personnes venaient du village de Chabrilan, d'Alex, de Grane, de Barsac, et de Saint Etienne (en vacances).



Les spectacles ont reçu un bon accueil, au total 90 personnes sur les trois dimanches. Le format interactif a plu au public qui s'est facilement prêté au jeu de l'aide aux personnes en proie à des problèmes liés à l'écologie la gestion des déchets, les problèmes d'eau la biodiversité. Cette aventure a donné envie aux membres de l'association et à certains participants de renouveler l'expérience l'an prochain et de proposer des ateliers réguliers de création de marionnettes et de spectacles, sur Chabrilan. Les membres de l'association remercient chaleureusement la municipalité et la communauté de communes pour leur soutien à cette action et particulièrement les membres de l'équipe municipale qui se sont levés tôt le dimanche matin pour permettre l'installation et qui ont contribué à la réussite. Et merci à vous pour votre enthousiasme. Cordialement.

Pour l'association, Marie-Line Permingeat.

La ronde chabrilanaise.



Dans cette 32ème édition, les jeunes se sont imposés de belle manière. Le cadet Rémi Fernandez remporte le 12 km (48:19) devant Arnaud Lavendomme (48:30). Sur le 7 km c'est un espoir Florian Bancaz qui s'impose (26:45) devant Thomas Hustache (27:36).

Chez les féminines, Stéphanie Pacaud boucle le 12 km en 58:04 et sur le 7 km Julie Majal termine en tête en 32:11.

Comme chaque année, notre course rassemble les vacanciers et les coureurs régionaux (185 pour les 2 courses) mais ce sont bien « les touristes » qui se sont emparés des premières places ! Pour autant « les locaux » n'ont pas démerités, et sont encore bien présents, avec des noms de coureurs bien connus et des clubs largement représentés ; merci à eux pour leur fidélité.

La course des benjamins et minimes, que les organisateurs ont à cœur de maintenir, a enregistré 8 inscriptions, de la commune et des environs et il faut saluer la volonté de ces jeunes sportifs qui sont venus courir à 10h un dimanche matin !

Le bouquet final fut une nouvelle fois la course des petits, médaille en main sur le podium, ovationnés par les parents et grands-parents.

Rendez-vous le 02 aout 2020 pour la 33ème.

Pierre Gilouin.

Association Bibliothèque de Chabrillan

LE COIN DES ADOS

SOIREE JEUX SPECIALE ADOS

Vendredi 11 octobre, une soirée jeux a réuni 25 ados autour des nombreux jeux de société, tout nouveaux tout beaux, acquis par l'Association Bibliothèque.

Un animateur, venu spécialement pour l'occasion, afin d'expliquer les règles et d'aiguiller les jeunes sur les jeux qu'ils ne connaissaient pas encore, a bien précisé à l'issue de la soirée qu'il avait l'habitude d'organiser ce genre d'événements sur Valence et qu'il était rare d'y voir autant d'ados !

Un buffet préparé par les bénévoles de la bibliothèque a permis à tous de prendre des forces tout en partageant de bons desserts concoctés par les parents.

Ce fut une belle soirée de fous rires, de jeux partagés entre des jeunes qui ne se croisent pas forcément car ils ne fréquentent pas tous les mêmes établissements scolaires.

Ce fut aussi l'occasion pour certains d'entre eux de prendre connaissance des toutes nouvelles acquisitions de BD, mangas, romans et documentaires spécialement dédiés aux adolescents et plusieurs sont même repartis avec des livres sous le bras !

La partie vidéo est lancée aussi. De nombreux jeux sont à leur disposition. Qu'ils n'hésitent pas à communiquer entre eux via le compte Instagram et d'organiser des rencontres à la Bibliothèque pour passer de bons moments de détente et d'amitié.

Mairie

La mairie est ouverte
jeudi, vendredi
de 9 h à 12 h.
Mardi 13 h 30. à 17 h 30

M. Le Maire reçoit en mairie sur rendez-vous, aux heures d'ouverture.

Tél. 04 75 62 60 13 - Fax. 04 75 41 14 64

Courriel : chabrillan.mairie@wanadoo.fr

www.chabrillan.fr

Bibliothèque

ouverte mercredi et vendredi de 17h à 19h
samedi de 10h à 12h

Cafébibliothèque

est ouvert du mercredi au dimanche,
inclus de 15 h à 18 h 00.

Excepté le jeudi, ouvert de 15 h à 22 h
et le vendredi, ouvert de 15 h à 20 h

Horaire à consulter sur le site.

Tel. 04 75 56 71 42 (aux heures d'ouverture)

www.cafebibliotheque.fr



Nouvel outil digital de Chabrillan

La commune de Chabrillan se dote d'un nouvel outil digital pour communiquer auprès de la population

Permettre une information en temps réel des actualités du village

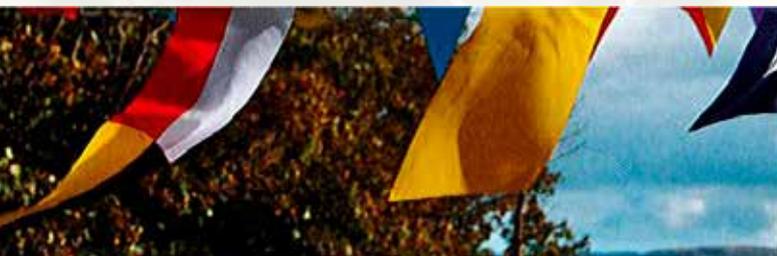
Le principe de PanneauPocket est simple : les informations et alertes de la mairie sont consultables depuis l'application sur votre téléphone ou tablette. Autrefois visibles sur les panneaux d'affichages de la commune, l'actualité est maintenant à portée de poche !

Les informations, événements et alertes intempéries vous seront notifiés en temps réel.

Votre mairie vous offre l'application. Il vous suffit de la télécharger sur votre smartphone et d'ajouter votre commune en favori. Cliquez sur le coeur à coté du nom de votre commune.

vous permet aussi de rester connectés aux informations des communes voisines, ou de vos lieux de vacances. Depuis 2017, ce sont plus de 900 villages, villes et intercommunalités en France qui utilisent l'application.

Téléchargeable gratuitement sur apple store pour les téléphones (IOS) ou google play pour les téléphones Android.



SIMPLE ET GRATUIT
Testez vous même

Pas besoin de créer un compte !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play. Désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le coeur situé à côté de son nom.

DISPONIBLE SUR  **Google Play**

Disponible sur  **App Store**

SINON, FLASHEZ-NOUS !



MERCI DE NE PAS ME JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE !



**SOYEZ
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ**

**OFFERT PAR
LA MAIRIE !**



PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie a le plaisir de vous offrir l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux et l'actualité de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE